

Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec 



**PROJET
ÉDUCATIF
DE L'ÉCOLE
Saint-Guillaume
2023-2027**

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027



LE PROJET ÉDUCATIF

TABLE DES MATIÈRES

- 05 BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 06 ENCADREMENTS LÉGAUX**
- 08 CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 09 MISSION, VISION ET VALEURS**
- 10 CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT**
 - 10 ENVIRONNEMENT EXTERNE**
 - 11 ENVIRONNEMENT INTERNE**
 - 14 BIEN-ÊTRE**
- 15 FORCES, DÉFIS ET ENJEUX**
- 16 ENJEUX**
 - 16 LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES**
 - 17 LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES**
 - 18 LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE**
- 19 MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF**
- 20 ANNEXES**



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

C'est avec plaisir que nous vous présentons le projet éducatif de l'école Saint-Guillaume 2023-2027. Développer en lien avec le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire Des Chênes et nos valeurs de respect, de responsabilité et de réussite, les enjeux ciblés par le plan d'action des 5 prochaines années sont :

- La réussite de nos élèves, pour une augmentation du pourcentage d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve ministérielle d'écriture primaire
- Le bien-être de nos élèves, pour une augmentation des élèves qui perçoit positivement le climat scolaire
- La relation école-famille, pour une augmentation la satisfaction des parents à l'égard de la communication avec l'école

Ces enjeux peuvent considérer un défi. Cependant nous sommes convaincues, par le dévouement de l'équipe-école d'expérience en place, que le défi pourra être relevé.

Dans un premier temps, les élèves de l'école Saint-Guillaume peuvent se considérer chanceux de la stabilité du personnel qualifié qui les accompagne tout au long de leur parcours. Cette stabilité permet à l'équipe-école de développer des stratégies d'apprentissage qui favorise le développement de nos enfants et ainsi favoriser la réussite de nos élèves.

Puis, le sondage réalisé auprès des élèves dans le cadre de la concertation démontre que ceux-ci se sentent valoriser dans leur école. Ils se sentent écoutés et respectés par le personnel qui les entoure. Ce qui favorise le sentiment d'appartenance et leur bien-être à l'école.

Finalement, le sondage réalisé auprès des parents dans le cadre de cette même concertation démontre que la communication famille-école peut constituer des défis. Cependant, par la disponibilité du personnel et les différents moyens de communication, les échanges peuvent être facilités afin de faire front commun pour la réussite de chacun de nos élèves.

**JENNY
MESSIER**
PRÉSIDENTE

**VALÉRIE
CAMIRAND**
DIRECTRICE

BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

ENCADREMENTS LÉGAUX

Le Projet éducatif est élaboré en respect des éléments prévus dans la Loi sur l'instruction publique (LIP).

Écoles primaires

Le Projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte : (LIP, article 37)

- le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
- les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles visées au terme de la période couverte par le Projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- la périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminé en collaboration avec le centre de services scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

Le Projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.



La période couverte par le Projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article

459.3.

(LIP, article 74)

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert.

Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'ensemble du personnel de l'école

- enseignants
- professionnels
- soutien
- direction

Les élèves

Les parents

Les membres du Conseil d'établissement

Les membres de la communauté

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement

MISSION

La mission décrit la raison d'être d'une organisation.

Notre Mission :

Chaque jour, chaque élève un succès!

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

VISION

La vision décrit l'avenir que l'organisation souhaite bâtir, ce qu'elle veut devenir à moyen et à long terme. Elle doit être claire et inspirante pour les membres de l'organisation.

Notre vision :

Une équipe impliquée, unie et bienveillante pour la réussite de tous les élèves.

VALEURS

Les valeurs représentent les normes de conduite autant pour les élèves que pour le personnel. Elles sont les dispositions intérieures permettant aux gens d'agir tant de manière indépendante qu'en interdépendance.

Nos valeurs et les comportements observables :

Respect : S'adresser à la bonne personne, au bon moment, de manière constructive et positive.

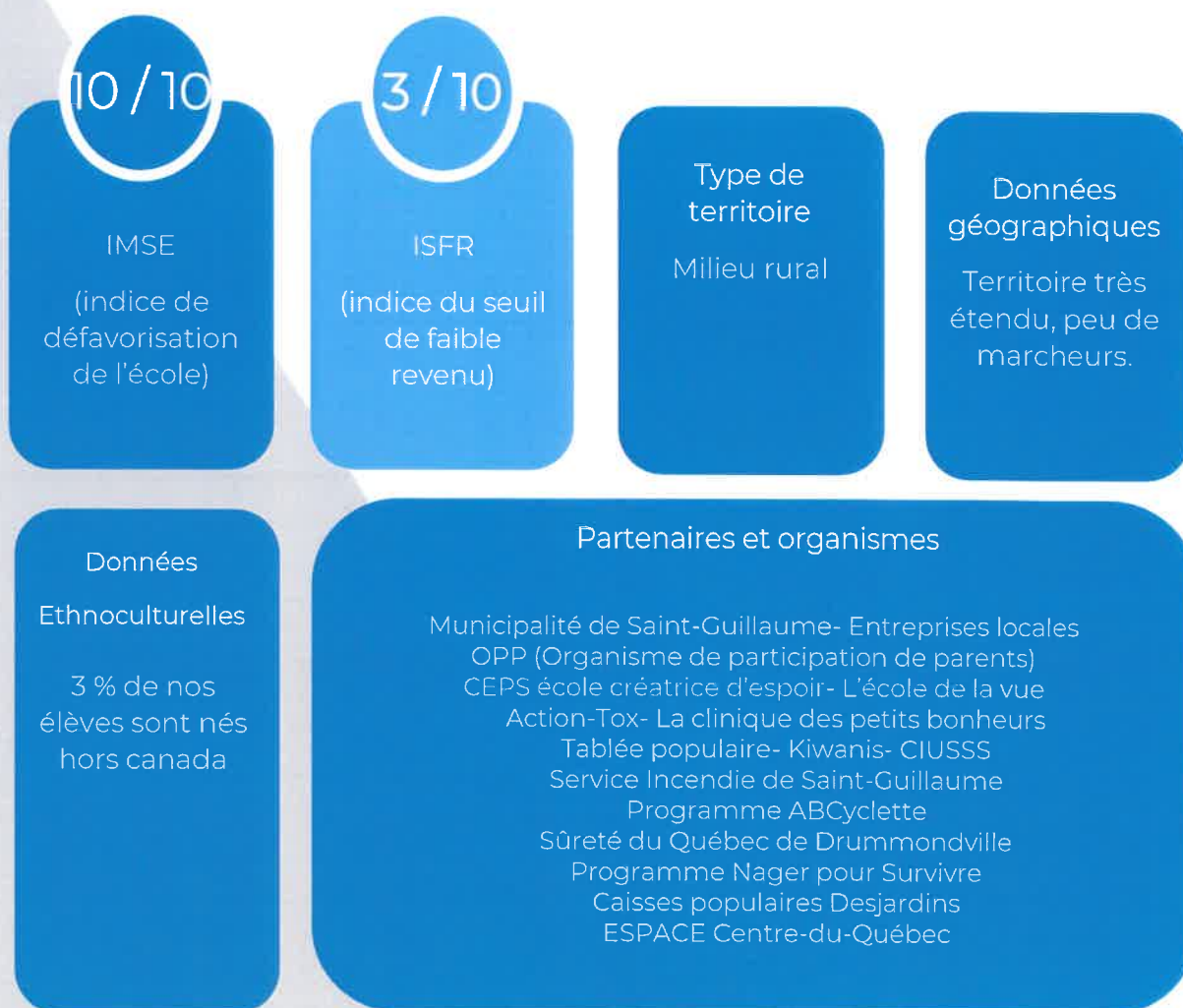
Responsabilité : Assumer les conséquences de ses actions, appliquer les règles du code de vie de l'école et de s'impliquer activement dans le bon fonctionnement de la communauté scolaire.

Réussite : Participer activement aux tâches et aux activités de l'école. Donner le meilleur de soi-même pour atteindre ses objectifs académiques et personnels. Favoriser un esprit d'équipe pour créer un environnement d'apprentissage dynamique et enrichissant.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Facteurs externes qui exercent une influence sur les moyens mis en place par l'école ou le centre.

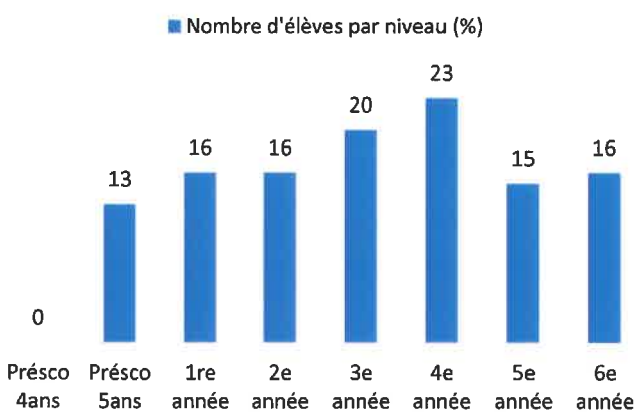


CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT INTERNE

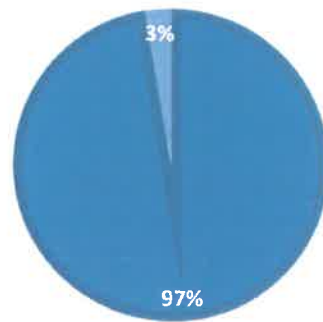
Situation relative aux élèves et à leur réussite, au personnel et à l'organisation scolaire.

Nombre d'élèves par niveau (2022-2023)



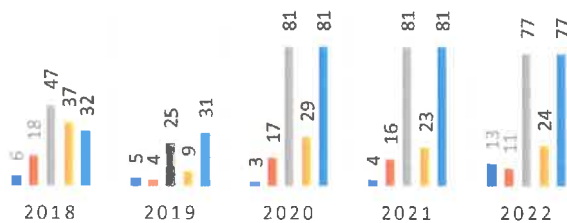
PROPORTION D'ÉLÈVES NÉS HORS CANADA

■ Élèves nés au Canada ■ Élèves nés hors Canada



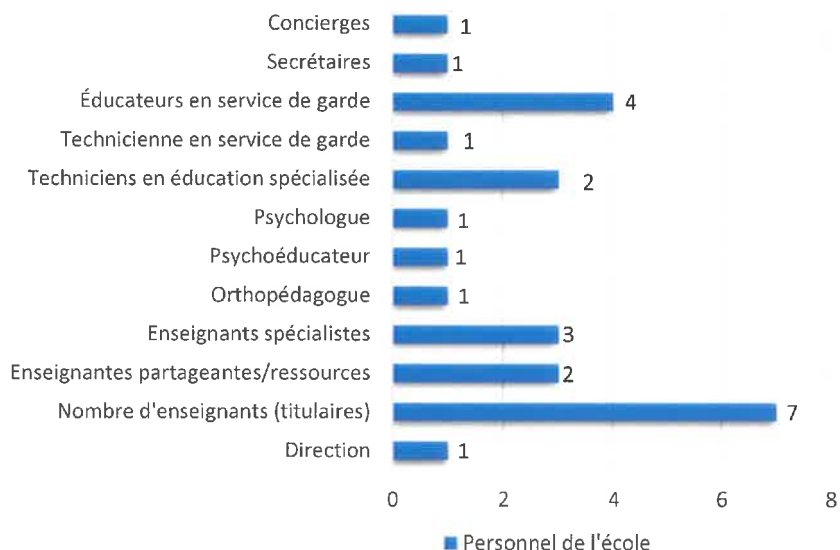
FRÉQUENTATION AU SERVICE DE GARDE ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

■ Aucune fréquentation ■ Matin ■ Diner ■ Soir ■ Sporadique

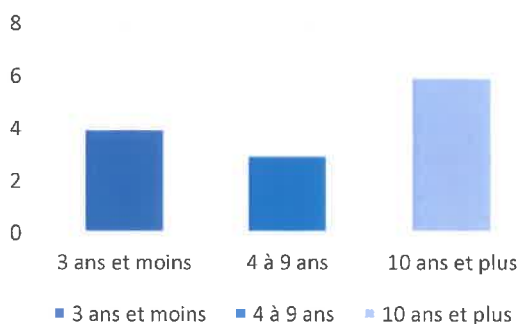


Équipe-école

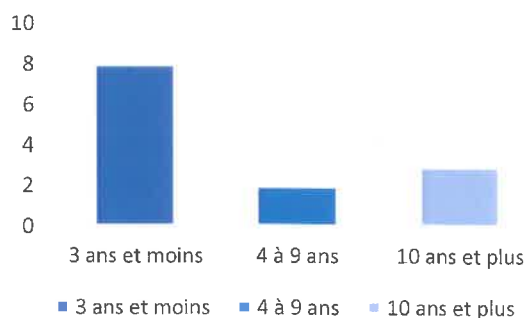
Répartition du personnel par catégorie d'emploi



Cumul d'années d'expérience du personnel enseignant



Cumul d'années d'expérience du personnel non-enseignant



ENVIRONNEMENT INTERNE

Offre de services	
Nombre de groupes d'adaptation scolaire	aucun
Nombre de groupe de francisation	aucun
Données relatives aux programmes particuliers	aucun

<i>Les élèves et leur réussite</i>				
% d'élèves entrant au secondaire ayant 13 ans ou plus				
Jun 2018	Jun 2019	Jun 2020	Jun 2021	Jun 2022
12,50 %	10 %	23,08 %	5 %	25 %
% d'élèves ayant 70 % et plus aux épreuves du MEQ				Voir Annexe 1
% d'élèves ayant 70 % et plus aux épreuves du MEQ				Voir Annexe 2

LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Au cours d'octobre et novembre 2022, nous avons recueilli les perceptions et les attentes des principaux acteurs de l'école (les parents, les élèves). Nous avons ciblé 2 questions du sondage aux parents et 10 questions de celui des élèves.

Perception des parents sur le bien-être à l'école	Taux-école	Taux global CSSDC
Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.)	100 %	97,7 %
Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	98 %	95 %

Perception des élèves sur leur bien-être à l'école	Taux-école	Taux global CSSDC
Je me sens capable de réussir dans mes travaux et mes évaluations.	96 %	92,5 %
À l'école, les élèves respectent les adultes.	92 %	77,5 %
Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon par tous.	86 %	67,3 %
En général, je suis à l'aise de poser des questions et donner mon opinion en classe.	92 %	71,5 %
Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts	83 %	75,7 %
Les adultes s'intéressent à moi (à ce que je vis et mes intérêts).	86 %	59 %
Je trouve que les méthodes d'enseignement utilisées par mes enseignants sont variées.	94 %	69,6 %
J'ai un endroit agréable pour dîner (bruit-espace) ?	83 %	75,1 %
J'aime les activités sur l'heure du dîner	93 %	92,8 %
À l'école, les adultes respectent les élèves ?	96 %	96,1 %

FORCES, DÉFIS ET ENJEUX

Les forces et les défis sont décrits suite à l'analyse complète de l'environnement externe et interne. Ils peuvent concerner différents aspects (taux de réussite, sentiment de sécurité à l'école, la communication, etc...).



ENJEU 1

LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

Selon l'analyse de nos résultats des élèves aux épreuves du MEQ, la compétence en écriture se démarque par son plus faible taux des élèves ayant 70 % et plus.

Par contre, avant de nous engager dans la phase d'écriture, nous terminerons les séquences d'apprentissage en mathématiques ainsi que son déploiement. En sommes, nous veillerons en équipe-collaborative à ce que toutes les ressources et les activités nécessaires soient élaborées et intégrées de manière cohérente avant de passer à l'écriture.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Accroître la réussite scolaire des élèves			
Objectifs	Indicateurs	Situations de départ 2021-22	Cible 2027
Objectif 1.1 Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70 % et plus à l'épreuve ministérielle d'écriture primaire	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve d'écriture .	71 %	81 %

ENJEU 2

LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES

Notre milieu scolaire est accueillant et stimulant, favorisant ainsi le développement du sentiment d'appartenance chez nos élèves. Notre défi actuel est de mettre en place des stratégies qui permettent à nos élèves de percevoir positivement le climat scolaire. En tant qu'école SCP (Soutien au comportement positif), nous avons les outils nécessaires pour valoriser et encourager les efforts de nos élèves.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Assurer un environnement éducatif sain, sécuritaire, stimulant et ordonné			
Objectifs	Indicateurs	Situations de départ oct.22 ¹	Cible 2027
Objectif 1 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent positivement le climat scolaire	Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts.	83 %	88 %

¹ donnée issue de la somme des pourcentages des élèves en accord et partiellement en accord.

ENJEU 3

LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE

Nous constatons un taux de satisfaction élevé grâce aux formes diversifiées de communication avec les parents. Maintenir des communications fluides favorise la collaboration école-famille.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Améliorer la relation entre l'école et la famille			
Objectif	Indicateurs	Situations de départ oct.22	Cible 2027
Objectif 1 Augmenter le % de satisfaction des parents à l'égard de la communication avec l'école	Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	95 %	Maintien

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif 2023-2027 de l'école primaire Saint-Guillaume est adopté par le Conseil d'établissement le 7 juin 2023 lors d'une séance ordinaire.

Le conseil d'établissement procède, dès cette adoption, à la diffusion de ce projet éducatif à tous les parents de l'école. Un courriel du président du Conseil d'établissement est acheminé à tous les parents et contient copie du projet éducatif 2023-2027 en fichier attaché. Le présent document est accessible en s'adressant à la présidence du Conseil d'établissement, au bureau de la direction d'établissement ou au secrétariat de l'école.

La direction d'école est mandatée pour élaborer et piloter avec l'équipe-école le plan d'action qui priorise les meilleurs moyens pour poursuivre l'atteinte des objectifs de ce projet éducatif. Elle doit mobiliser tout son personnel, créer des moments de travail commun et observer la progression des apprentissages des élèves.

La direction d'école présente annuellement à la dernière séance du conseil d'établissement (séance de juin de chaque année) la reddition de compte de ce plan d'action qui démontre les actions réalisées, les suivis et l'engagement des actions pour l'année suivante.

Signé le 7 juin 2023 à Saint-Guillaume



Madame Jenny Messier, présidente du Conseil d'établissement



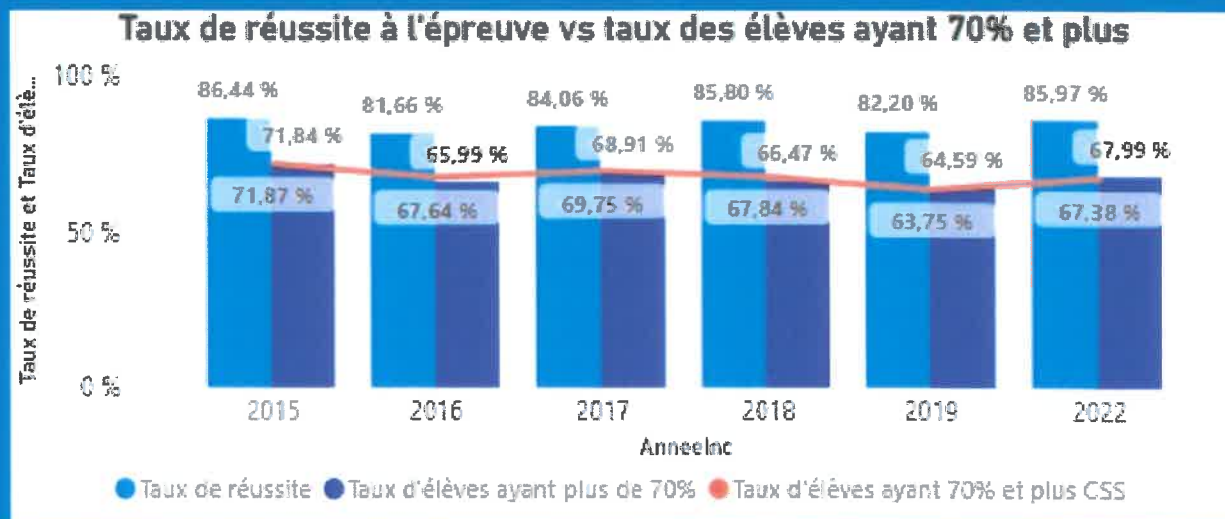
Madame Valérie Camirand, directrice d'établissement

Monsieur Lucien Maltais, directeur général du Centre de services scolaire des Chênes.

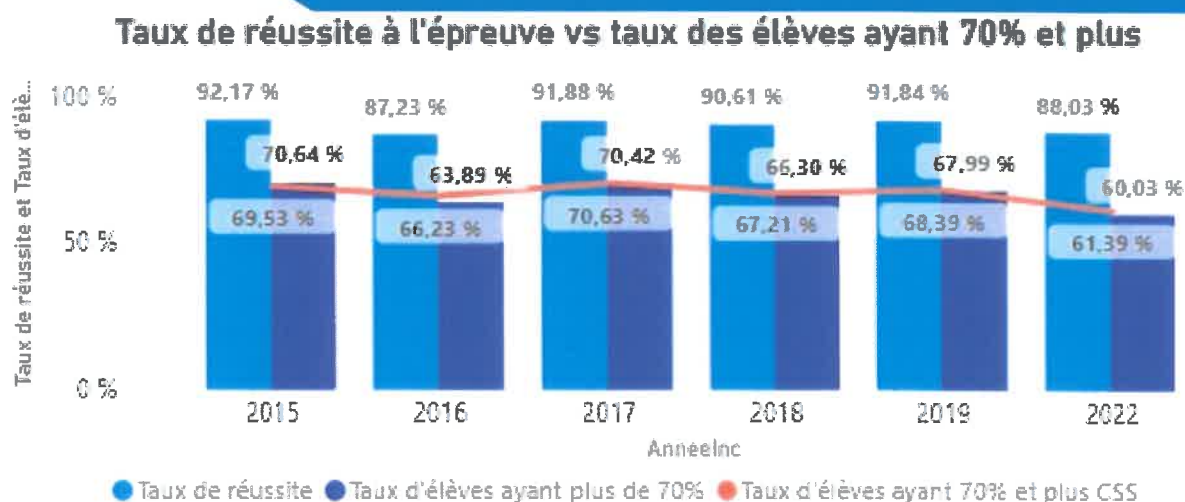
ANNEXE 1

TABLEAUX

4^e année, LECTURE



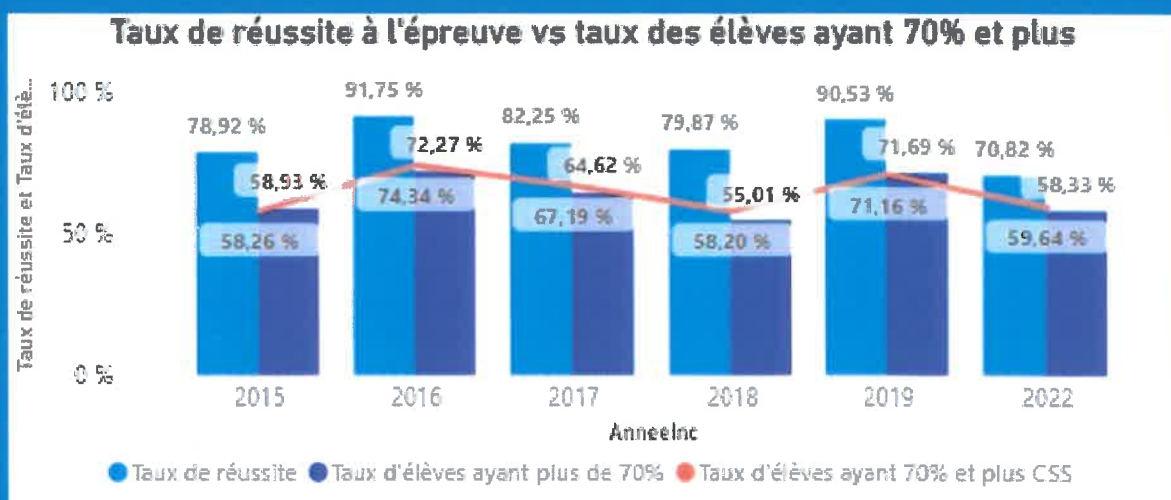
4^e année, ÉCRITURE



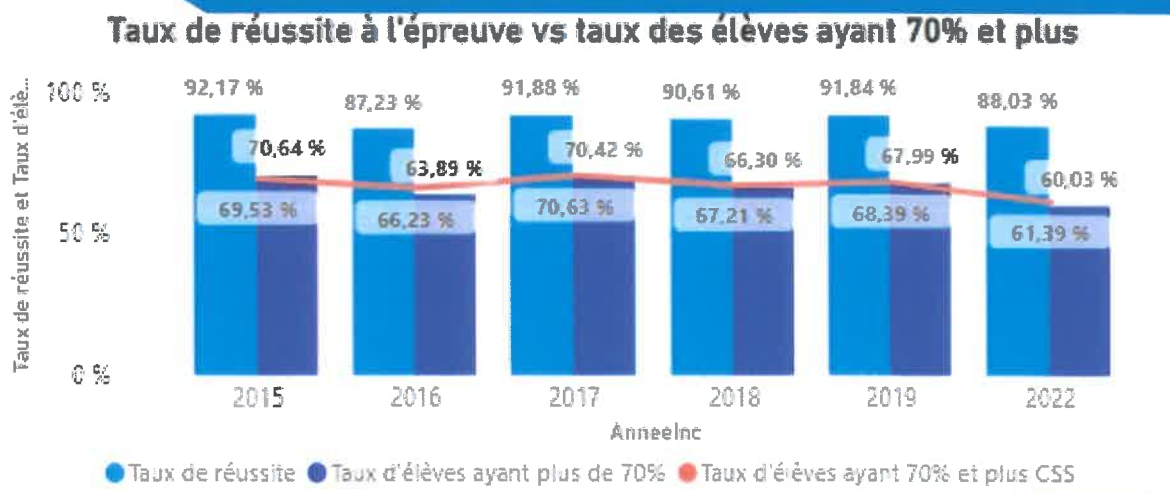
ANNEXE 1

TABLEAUX

6^e année, LECTURE



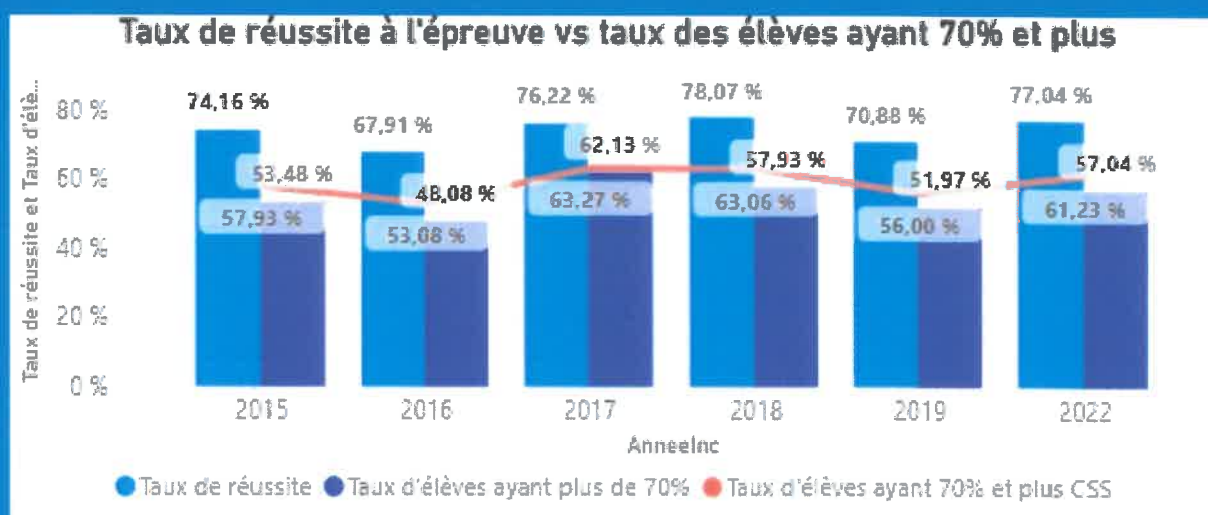
6^e année, ÉCRITURE



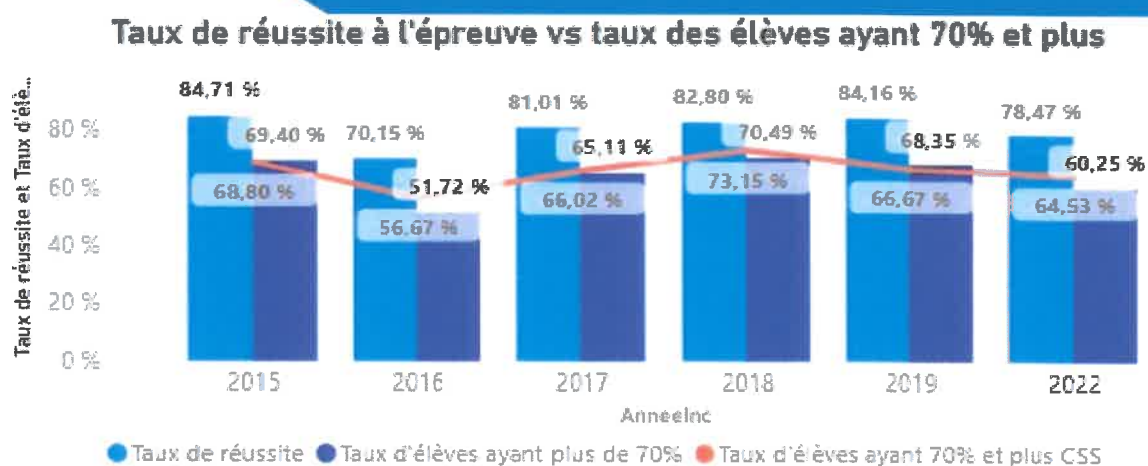
ANNEXE 1

TABLEAUX

6^e année, RÉSOUDRE



6^e année, RAISONNER



% d'élèves ayant 70% et plus au bilan

Niveau	Compétences	Juin 2018		Juin 2019		Juin 2020		Juin 2021		Juin 2022	
		Bilan	Ép.MEQ	Bilan	Ép.MEQ	Bilan	Ép.MEQ	Bilan	Ép.MEQ	Bilan	Ép.MEQ
1^{re}	Lecture	85,0%		75,0%		76,5%		87,0%		79,1%	
	Écriture	95,0%		81,3%		94,1%		93,8%		81,3%	
	Résoudre	80,0%		56,3%		94,1%		81,3%		75,0%	
	Raisonner	95,0%		68,8%		94,1%		75,0%		93,8%	
2^e	Lecture	81,0%		82,4%		83,3%		65,0%		56,3%	
	Écriture	61,9%		41,2%		66,7%		45,0%		68,8%	
	Résoudre	66,7%		76,5%		83,3%		65,0%		62,5%	
	Raisonner	95,2%		82,4%		91,7%		85,0%		87,5%	
3^e	Lecture	88,9%		88,2%		83,3%		57,1%		80,0%	
	Écriture	66,7%		76,5%		61,1%		67,7%		65,0%	
	Résoudre	83,3%		76,5%		77,8%		61,9%		75,0%	
	Raisonner	77,8%		85,6%		83,3%		76,2%		85,0%	
4^e	Lecture	76,9%	75,0%	70,6%	83,3%	63,2%	S.O	82,4%	S.O	82,6%	76,5%
	Écriture	69,2%	66,7%	82,4%	75,0%	73,7%	S.O	70,6%	S.O	78,3%	64,7%
	Résoudre	92,3%		82,4%		63,2%		76,5%		73,9%	
	Raisonner	92,3%		88,2%		84,2%		88,2%		95,7%	
5^e	Lecture	100,0%		78,6%		100,0%		75,8%		73,3%	
	Écriture	88,9%		71,4%		79,1%		70,6%		86,7%	
	Résoudre	100,0%		78,6%		100,0%		64,7%		93,3%	
	Raisonner	81,5%		100,0%		94,7%		88,2%		93,3%	
6^e	Lecture	87,5%	69,2%	90,0%	93,3%	76,9%	S.O	90,0%	S.O	81,3%	80,0%
	Écriture	62,5%	69,2%	50,0%	62,5%	84,6%	S.O	80,0%	S.O	75,0%	70,0%
	Résoudre	87,5%	69,2%	95,0%	68,8%	76,9%	S.O	100,0%	S.O	81,3%	85,0%
	Raisonner	81,3%	84,6%	100,0%	87,5%	84,6%	S.O	100,0%	S.O	93,8%	100,0%

En gris, compétence avec le plus faible résultat